



## LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL

26 juin 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le mercredi 26 juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, Salle du Conseil à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Cédric CASSIGNEUL, Maire.

Étaient présents : Mme HOARAU-MAINDRELLE, M THEROUX, M. CHAPPERON, Mme LECHEVALLIER, Mme DUFEIL, M. FARRIS, M. GUEULLE, Mme DAVY, Mme ROUSSEL, Mme TORRETTI, M. NEHOU, M. BAUDE, M. MARETTE, Mme LEFRANC, Mme QUADOUT, Mme ZUIANI, Mme VERRIER, M. DROUIN.

Excusés avec pouvoir :

Mme LECOQ donne pouvoir à Mme LECHEVALLIER

M. LEPETIT donne pouvoir à Mme DUFEIL

M. TEBALDINI donne pouvoir à Mme QUADOUT

M. ROBERT donne pouvoir à M. DROUIN

Secrétaire de Séance : Mme QUADOUT

N°	OBJET	DÉCISION
2024-039	Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à démission	Adoptée à l'unanimité
2024-040	Désignation d'un membre des commissions « Associations-Culture » et « Travaux-Espaces Verts-Développement durable »	Adoptée à l'unanimité
2024-041	Convention voie verte – Caen la mer	Adoptée à l'unanimité
2024-042	Instauration TLPE	Adoptée à l'unanimité (3 abstentions)
2024-043	Réhabilitation du terrain de football – demande de subvention	Adoptée à la majorité (4 contre)
2024-044	Régularisation foncière en faveur de Caen la Mer – voies de la ZAC du Clos Neuf	Adoptée à l'unanimité
2024-045	Désaffectation du local ados	Adoptée à la majorité (3 contre)
2024-046	Déclassement du local ados	Adoptée à la majorité (3 contre)
2024-047	Rupture convention ADS – Caen la mer	Adoptée à la majorité (4 contre)

Le 2 juillet 2024

Le Maire, Cédric CASSIGNEUL

